

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT

DE LA COMMUNE de LA CHAVANNE
73800

Savoie

Séance du **06 février 2024**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	12	9

Date de la convocation
31 janvier 2024

Date d'affichage
31 janvier 2024

Objet de la Délibération

L'an deux mil vingt quatre

et le six février

à dix-neuf heures

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 073-217300821-20240206-DEL2024_02-DE



le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances,

sous la présidence de : **DURET Michel, Maire**

Présents : PETIT Gilles, BENOIT Véronique, DUVAL Olivier, MOUCHOT Jean, FEIGE Sylvie, BATTIN Marie-Christine, SCOLARI Sarah, MICHEL Jean-Pierre.

Excusés : BONI Emilie, FLAVIN Bastien, LAPERRIERE Nicolas.

Absents :

a été nommé secrétaire : FEIGE Sylvie

Demandes de subventions

M. le Maire donne la parole à M. DUVAL Olivier, Adjoint qui expose les différents devis pour la réfection de la voirie du Chemin du Camp. Une demande de subvention auprès du Département dans le cadre du FDEC peut être faite pour un montant HT de travaux estimé à 62 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (vote : pour = 9, abstention = 0, contre = 0) :

- Autorise M. le Maire à effectuer la demande de subvention auprès du Département au titre du FDEC pour l'année 2024,
- Autorise M. le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

Ainsi délibéré, Pour copie conforme.

Le Maire,
DURET Michel



La secrétaire de séance,
FEIGE Sylvie

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture

le

et publication,

du

ou notification

du